

G 24 / Conférence des ministres - Bruxelles 4.7.90

La deuxième Conférence des ministres des affaires étrangères du groupe des 24 pour l'assistance à l'Europe centrale et orientale s'est réunie sous la présidence de M. Andriessen, le 4 juillet 1990 à Bruxelles. La délégation suisse, conduite par le Conseiller fédéral Felber, était composée de l'Ambassadeur Arioli, du Ministre Lautenberg ainsi que de MM. Pache, Friederich et Held.

1. Dans la perspective d'étendre l'aide coordonnée du programme PHARE à d'autres pays de l'Est, une invitation avait été adressée à la RDA, à la CSFR, à la Bulgarie, à la Yougoslavie, y compris à la Pologne et à la Hongrie, selon un scénario qui permettait à chacun de ces pays de présenter la situation générale prévalant dans l'avancement des réformes entreprises. Les ministres de ces pays ne participèrent pas au débat de fond qui s'en suivit.

Ce débat fut l'occasion pour ces pays de réaffirmer solennellement leur option en faveur de l'économie de marché et du pluralisme politique d'une part, mais aussi d'évoquer le long catalogue des difficultés économiques révélées par les processus de réforme en cours. Il a notamment été relevé, de manière générale:

- les déséquilibres budgétaires qui ralentissent l'assainissement de ces économies,
- l'inflation qui, de manière plus ou moins aiguë, touche tous ces Etats et a pour corollaire une dépréciation des pouvoirs d'achat,

- que la Bulgarie, la CSFR et la Yougoslavie accusent de sérieuses difficultés financières.

Les pays d'Europe de l'Est reconnurent, en général, qu'il était autrement plus difficile de restaurer une économie saine que de réformer des institutions politiques.

2. S'agissant du plan d'action du G 24, il a été entériné par les ministres qui ont également précisé et réaffirmé les critères qui devaient présider à la conditionnalité de l'aide coordonnée.

La Roumanie, qui n'avait pas été invitée à se faire représenter parmi les Etats d'Europe de l'Est, a fait l'objet d'un débat controversé entre ceux, France en premier lieu et Italie de façon moins profilée, qui estimaient que, malgré des progrès insuffisants dans la mise en place de la démocratie à Bucarest, une suspension de l'aide ne ferait qu'empirer la situation. Des déclarations des autres ministres, il ressortait cependant très clairement que la conditionnalité devait s'appliquer strictement, à Bucarest comme ailleurs, et que celle-ci n'y était nullement remplie. Finalement, on s'accorda pour une suspension de l'aide "dans les circonstances actuelles" en décidant qu'on examinerait périodiquement le cas roumain. Comme cela avait déjà été le cas dans les réunions précédentes, la Grèce proposa que la Yougoslavie ne soit pas prise en considération pour l'aide du G 24, la situation étant, dans certaines de ses républiques, à mettre en parallèle avec l'évolution en Roumanie. A ce sujet, aucune réaction positive ne fut enregistrée auprès des autres membres du G 24. La proposition du Vice président Andriessen sur une facilité financière de restructuration multifonctionnelle de 10 milliards d'Ecu a virtuellement été renvoyée à son auteur. N'ayant pas été développée en substance, elle ne pouvait guère espérer recevoir d'emblée un accueil favorable. Au contraire, l'impression prévalait parmi les délégations qu'il

- 3 -

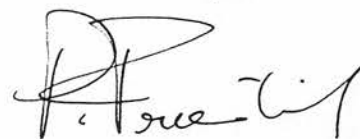
serait fastidieux de créer une entité de plus à côté des nombreuses OI qui déploient déjà leur activité dans ce contexte (BM, FMI, BERD, BEI). Elle avait de plus été présentée sous une forme assez superficielle. Néanmoins, la RDA crut devoir saluer positivement cette idée.

Quant à la problématique que constitue de plus en plus l'URSS dans le contexte d'une aide élargie, tous les ministres ont évoqué d'une manière ou d'une autre qu'on ne pouvait se désintéresser à terme de cet immense espace malgré que, à priori, l'action du G 24 ne s'y étende pas. Il était normal que l'empressement témoigné par la RFA, pour des raisons évidentes, trouve un enthousiasme beaucoup plus mitigé auprès des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et du Japon. Le G 24 décidera ultérieurement de sa position, notamment au vu des grandes rencontres internationales qui suivent cette réunion. A noter que la CEE n'a pas été saisie à ce jour par Moscou d'une demande en ce sens.

L'allocution du Chef du Département (cf. Annexe I) explicite clairement les motivations de la Suisse sur les thèmes portés à l'ordre du jour de cette réunion. En outre, les conclusions adoptées le 4 juillet à Bruxelles se trouvent également jointes (Annexe II) à cette note.

DIVISION POLITIQUE I

p.o.



P. Friederich